



Royaume du Maroc  
Ministère de la Transition  
Énergétique et du  
Développement Durable



المملكة المغربية  
وزارة الانتقـال  
الطـاقـة  
والتنمية المستدامة

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Industrie et du Commerce



المملكة المغربية  
وزارة الصناعة والتجارة



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur



وزارة الداخلية  
ولاية جهة فاس مكناس  
عمالة إقليم صفر



جهة فاس - مكناس  
+٢١٥٤٢ | ٣٥٠-٢٢١٥٠  
Région Fès-Meknès



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
مركز فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès



al omrane  
Fès - Meknès

# LANCEMENT DU PARC INDUSTRIEL AIN CHEGGAG (PIAC), SEFROU

AVRIL  
2022

# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Objectifs du PIAC

01



Promouvoir l'industrialisation et la relance socio-économique dans la région Fès- Meknès

02



Mettre à la disposition des investisseurs des plateformes d'accueil de leurs projets industriels à des conditions de qualité et de prix compétitives intégrant des services d'accompagnement de base et répondant aux standards internationaux

03



Accélérer le développement des industriels du cuir, secteur ancestral, stratégique et à fort potentiel de croissance au niveau de la région Fès-Meknès

04



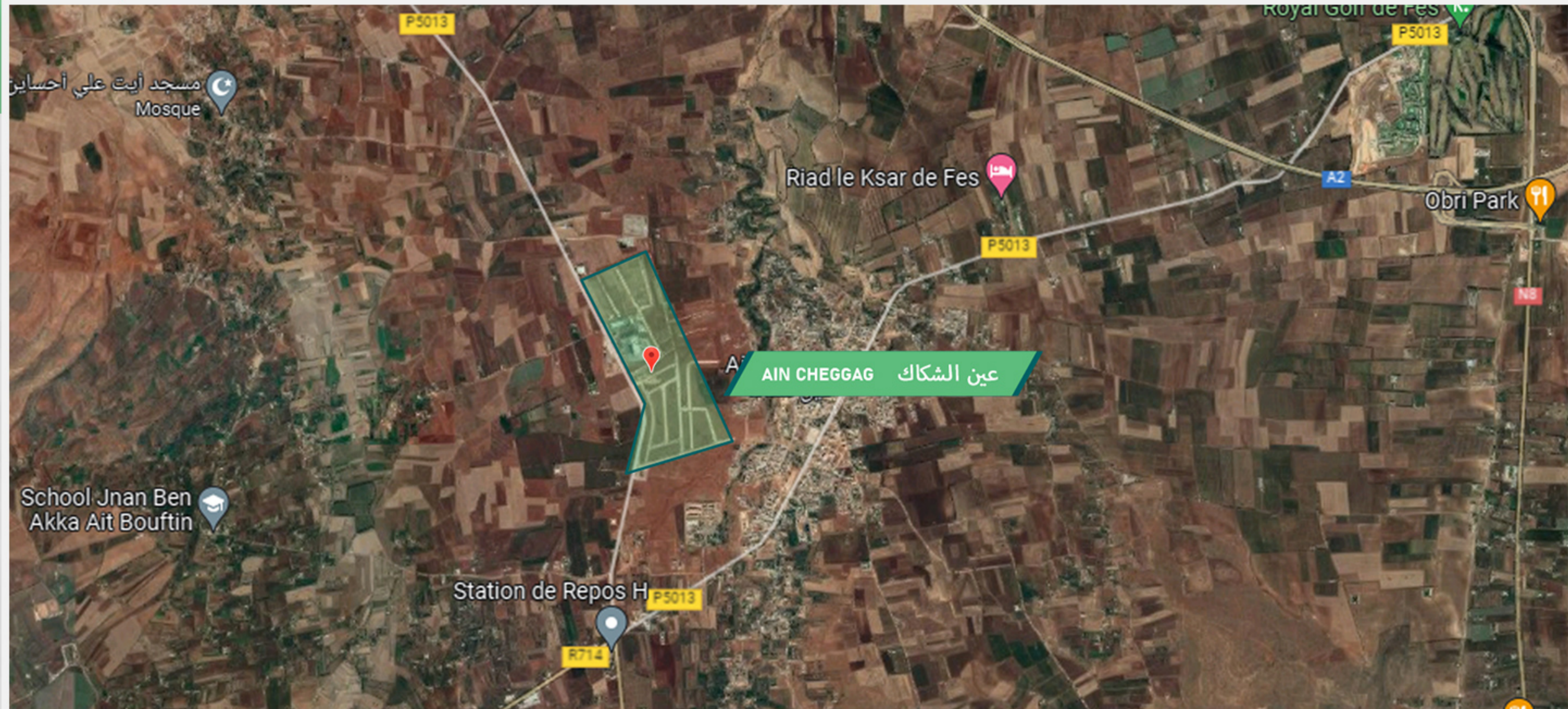
Améliorer le niveau de vie de la population en créant des activités industrielles génératrices d'emplois

# PRÉSENTATION DU PIAC



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

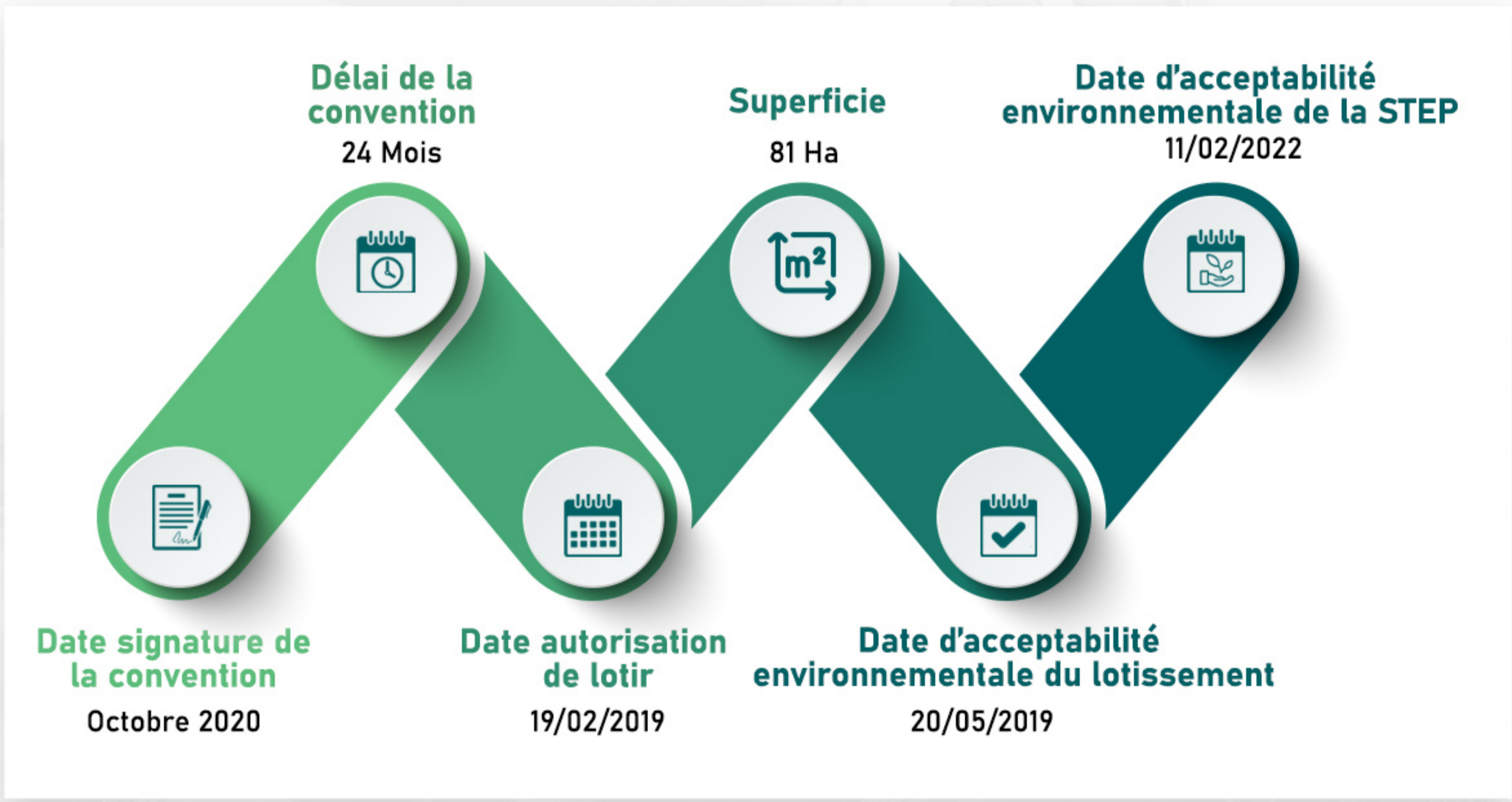
## ► Plan de situation



# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Données générales et partenaires



Partners and stakeholders include:

- Royaume du Maroc - Ministère de l'Industrie et du Commerce
- المملكة المغربية - وزارة الصناعة والتجارة
- Royaume du Maroc - Ministère de la Transition Énergétique et du Développement durable
- المملكة المغربية - وزارة الانتقال الطاقوي والتنمية المستدامة
- Royaume du Maroc - Ministère de l'Intérieur - Wilaya de Fès - Meknès
- المملكة المغربية - ولاية جهة فاس مكناس - عمالة إقليم صفرو
- جهة فاس - مكناس - Région Fès-Meknès
- Chambre de Commerce d'Industrie et de Services Région Fès - Meknès
- مجلس التجارة والصناعة والخدمات بجهة فاس مكناس
- MOROCCAN LEATHER FEDERATION
- جمعية عمال الدباغة

# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Caractéristiques de la zone

- ✓ TF 16174/41 domanial d'une superficie de **50 Ha**, propriété transcrite au nom d'Al Omrane.
- ✓ Partie du TF 29880/41 communale d'une superficie de **31 Ha**, le transfert de la propriété est tributaire de la main levée du Ministère de L'équipement.

## ➤ Caractéristiques

- ✓ Le « P.I.A.C » sera réalisé sur une assiette foncière globale d'environ **81 Ha** répartie comme suit :

**50 Ha**

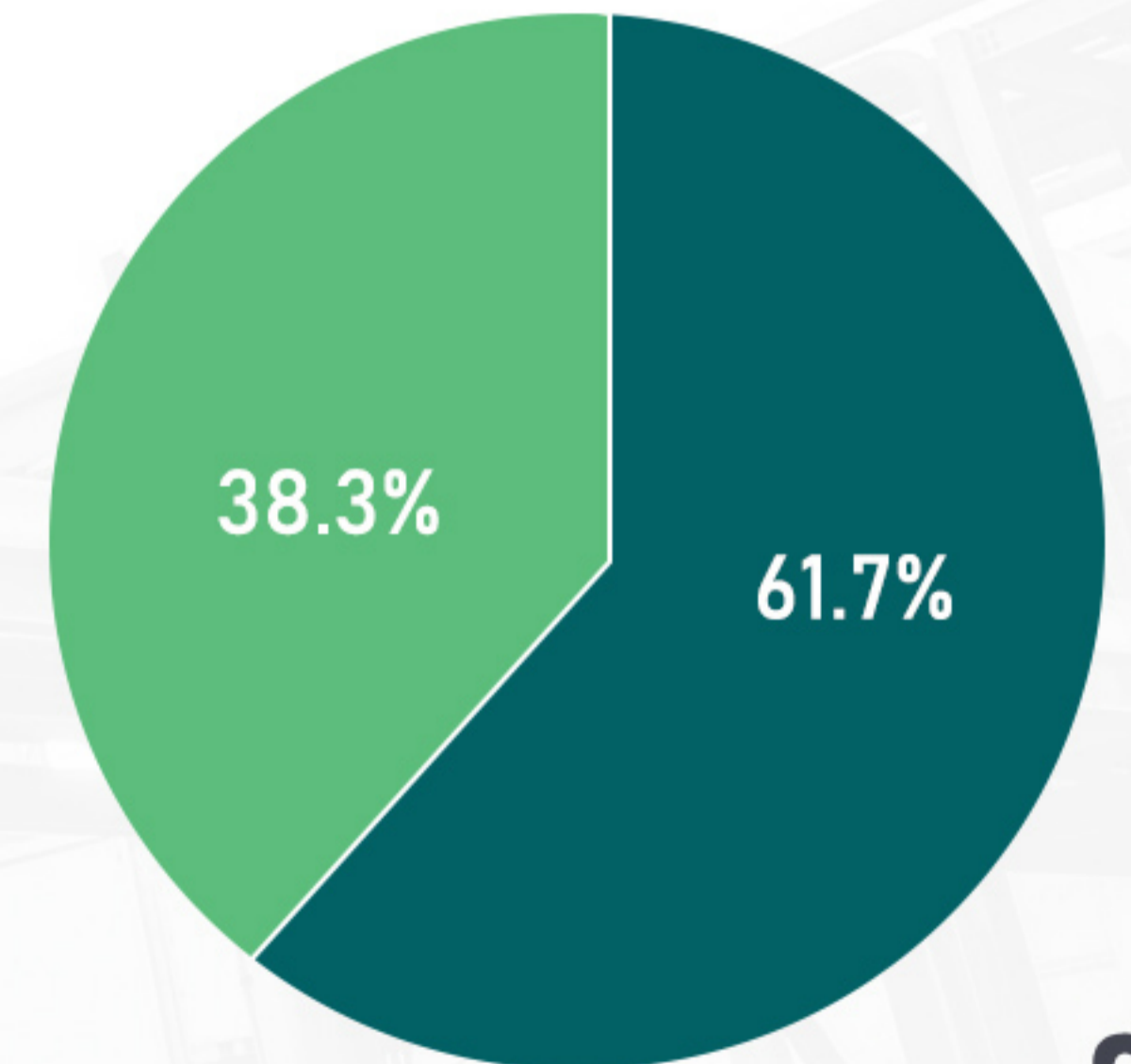
dédiés au District Cuir (unités de mégisserie, de maroquinerie et de fabrication de chaussures, une zone logistique, multiples activités de support et services, showrooms, ... )

**31 Ha**

dédiés à la ZI généraliste

**239**

Nombre de lots commercialisés

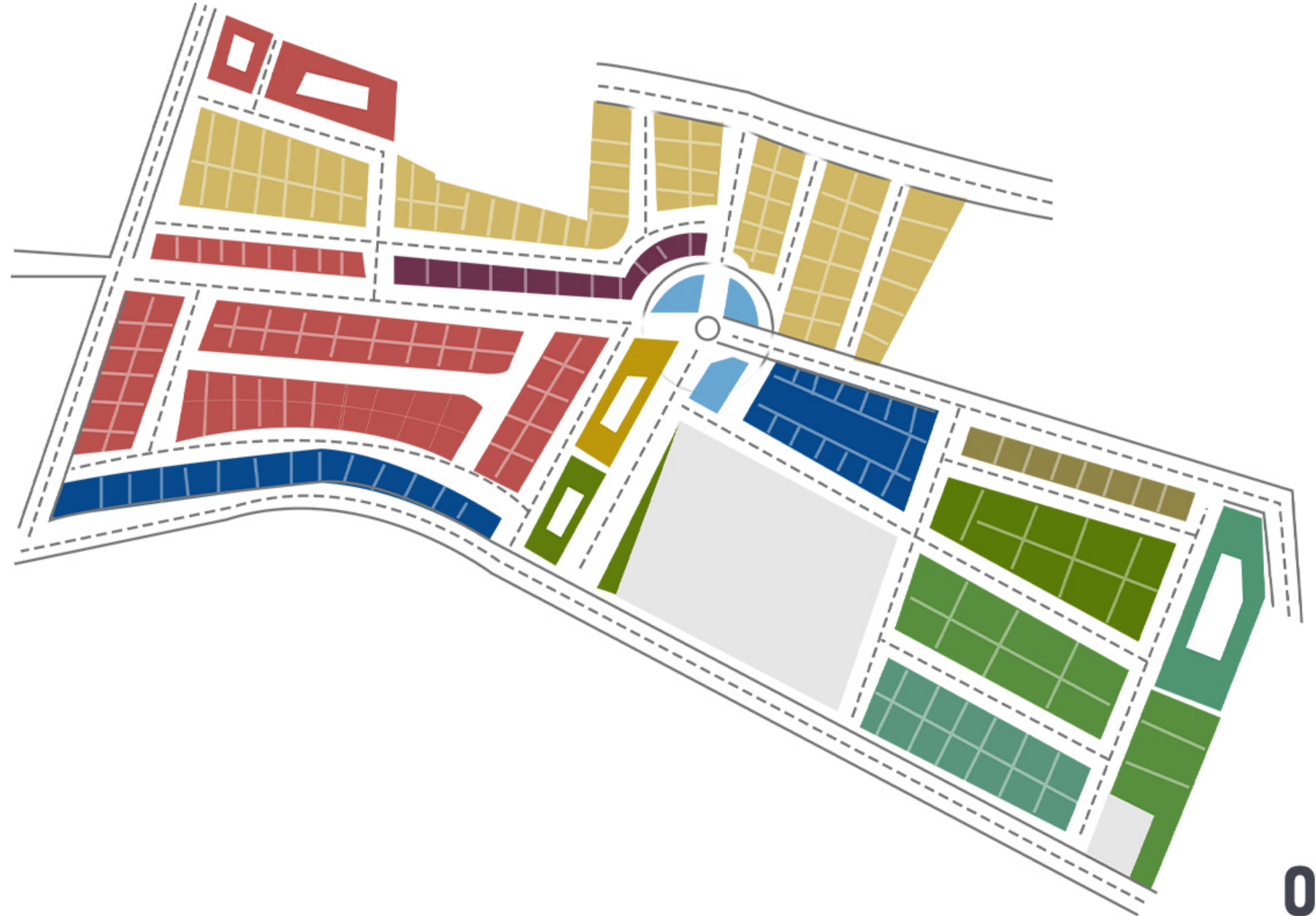


# PRÉSENTATION DU PIAC



## ► Plan de masse

- TEXTILE
- AGROALIMENTAIRE
- CHIMIE PARACHIMIE
- IMME
- SERVICES
- TANNERIE
- MAROQUINERIE
- CHAUSSEURS
- SHOW ROOM
- BOURSE DE CUIR ET Z. LOGISTIQUE
- PÔLE FORMATION



# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Consistance (1/2)

### Parc industriel (district cuir)

Type d'affectation - industries concernées	Superficie nette projetée (m <sup>2</sup> )	Nombre de lots projetés
Chaussures	112 069	75
Tanneries	119 447	64
Maroquinerie et habillement cuir	19 299	15
Logistique et bourse de cuir	23 868	2
Show room	24 673	14
Pôle formation / innovation	13 009	1
Services pour le Parc	9 198	5
<b>Total</b>	<b>321 563</b>	<b>176</b>

# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Consistance (2/2)

### Parc Industriel (Zone généraliste)

Type d'affectation - industries concernées	Superficie nette projetée (m <sup>2</sup> )	Nombre de lots projetés
Textile - Habillement	37 670	13
Agroalimentaire	101 716	23
Chimie - Parachimie	17 725	11
IMME	32 337	15
Parcelle réservée au prétraitement et à la STEP	29 152	1
<b>Total</b>	<b>218 600</b>	<b>63</b>



# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Coûts, modalités de gestion et de gouvernance

Le coût global prévisionnel de réalisation du projet est de **303 MDH**

Ce montant est subventionné à hauteur de **145,26 MDH**, répartis entre :

- Ministère de l'Industrie et du Commerce (**100 MDH**)
- Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable (**20 MDH**)
- Conseil Régional Fès-Meknès (**25,26 MDH**)

La gestion du Parc Industriel Aïn Cheggag sera assurée par la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Fès-Meknès

La gouvernance sera confiée à :

- Un comité central, présidé par le Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Un Comité régional, présidé par la Wilaya de la Région
- La Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) pour l'attribution des lots et le suivi de la valorisation du projet

# PRÉSENTATION DU PIAC



## ► Planning prévisionnel



# PRÉSENTATION DU PIAC



## ► Prix de cession

Activités		Prix de cession (dh /m <sup>2</sup> )
Tannerie		250
Chaussures		250
Maroquinerie		250
Chimie		350
Textile		350
Industrie Mécanique Métallurgique Electromécanique		350
Agroalimentaire		350

# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Mécanismes incitatifs et mesures de soutien

La Région a initié une prime à l'emploi et un fonds régional d'appui aux investissements qui s'ajoutent à l'arsenal de mesures de soutien, de subventions et d'aides mises en place par l'État pour les investisseurs industriels.

- **Fonds Régional** d'appui aux investissements industriels de substitution via le financement de :
  - 10% des machines et équipements industriels ;
  - Frais des études et expertises techniques ;
  - Frais de formation des ressources humaines.
- **Fonds de Développement Industriel et d'Investissements** : Subvention jusqu'à 30% pour l'investissement matériel et immatériel.
- **Fonds de Promotion des Investissements** : Contribution à l'acquisition du Foncier (limite de 20% du coût du terrain), à l'infrastructure externe (5% de l'investissement) et à la formation (20% du coût).
- **Fonds de Développement Énergétique** : Contribution de 10% au coût des biens d'équipement neufs (montant > 2,5 MDH).
- **Fonds de Finissage, Impression, Teinture** : Prime de 20% dédiée au textile pour les projets d'extension (pour un investissement >= 20 MDH).
- **Maroc PME soutien à l'investissement** :
  - TPE : 35% de l'investissement plafonné à 2 MDH.
  - PME : 25% plafonné à 10 MDH.

### FINANCEMENT ET AVANTAGES FISCAUX



- Offres de financement à travers la CCG :**
- **Mezzanine PME** : Financement des besoins d'investissement et/ou de fonds de roulement des entreprises industrielles ou exportatrices viables mais souffrant de sous-capitalisation.
  - **Green Invest** : Financement conjoint avec la banque des projets de l'économie verte initiés par des entreprises marocaines.
- Avantages fiscaux :**
- Exonération du droit d'importation des biens d'équipement, matériels et outillages nécessaires à la réalisation d'un projet d'investissement dont le montant est supérieur à 200 MDH.
  - Exonérations diverses pour les entreprises des ZAI.

### SUBVENTIONS ET SOUTIENS À L'INVESTISSEMENT



**Prime à l'emploi** initiée au niveau de la Région Fès-Meknès à travers une convention cadre signée entre le Conseil Régional et le CRI. Le montant de la subvention est modulable en fonction du nombre d'emplois créés en 2 ans.

#### Programmes d'aide à la formation :

- **INMAA** : Formation au Lean management avec prise en charge à hauteur de 60% de la prestation (entreprises dont le CA < 200 MDH) ;
- **IDMAJ** : Exonération des cotisations CNSS, IR, TFP ;
- **TAEHIL** : Programme incluant 3 dispositifs :
  - **Formation contractualisée pour l'emploi** : ajuste les profils des recrues aux spécificités du poste. L'ANAPEC contribue de 10 KDH/recrue.
  - **Formation qualifiante de reconversion** : répond à l'inadéquation profil-métier.
  - **Dispositifs d'aides directes** à la formation pour l'automobile, l'aéronautique, l'offshoring l'électronique, et l'efficacité énergétique.

### PRIME À L'EMPLOI ET AIDES À LA FORMATION



## ► Conditions d'attribution



### Lancement de l'appel à projets le 22/03/2022

Journaux, site web du CRI, site web de AL OMRANE



### Conditions d'attribution

Les conditions d'attribution des lots du PIAC portent principalement sur les points suivants :

- ▶ Création de nouvelle unité industrielle
- ▶ Pas de transfert à l'intérieur de la région Fès Meknès à l'exception des projets destinés à la zone district cuir
- ▶ Possibilité d'extension en cas de création de nouveaux emplois avec maintien de la même activité dans l'unité initiale
- ▶ Activités de production industrielle à forte valeur ajoutée pour la zone généraliste
- ▶ Activités génératrices d'emplois
- ▶ Industrie de 1ère et 2ème catégorie
- ▶ Délai de réalisation du projet ne dépassant pas 24 mois à partir de la date d'obtention de l'autorisation de construire

## ➤ Modalités de candidature (1/2)

### RETRAIT DU DOSSIER DE L'APPEL A PROJETS :

Les investisseurs intéressés sont invités à télécharger à partir du site [www.fesmeknesinvest.ma](http://www.fesmeknesinvest.ma) (rubrique « AMI ») ou du site [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma) le dossier de l'appel à projets, composé des documents suivants :

- 01 Le formulaire à remplir
- 02 Le cahier des charges d'exploitation du PIAC
- 03 Le cahier des charges urbanistique du lotissement du PIAC

## ➤ Modalités de candidature (2/2)

### DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est composé des documents suivants :

- 01 Copie de la carte d'identité du gérant ou du porteur du projet. Passeport ou carte de séjour pour les étrangers
- 02 Délégation de pouvoirs du représentant de l'investisseur
- 03 Demande adressée au Président de la CRUI, précisant l'acte demandé : Attribution de lots industriels dans le PIAC
- 04 PV de la dernière réunion du CA ou de l'AG pour la personne morale
- 05 Extrait du RC actualisé
- 06 Statut de la personne morale
- 07 Engagement de l'investisseur à réaliser le projet dans les délais et à se conformer aux dispositions du cahier des charges de la zone
- 08 Le formulaire à remplir (à télécharger depuis le site : [www.fesmeknesinvest.ma](http://www.fesmeknesinvest.ma), rubrique AMI) avec précision du plan de financement, du programme d'investissement et du planning de réalisation, accompagnés d'attestations de références.
- 09 Plaque du projet, intégrant un plan masse avec indication des dimensions des surfaces  
La plaque fournie doit préciser :
  - L'affectation des locaux,
  - L'emplacement des machines dans les aires de production,
  - La puissance des installations et des engins.

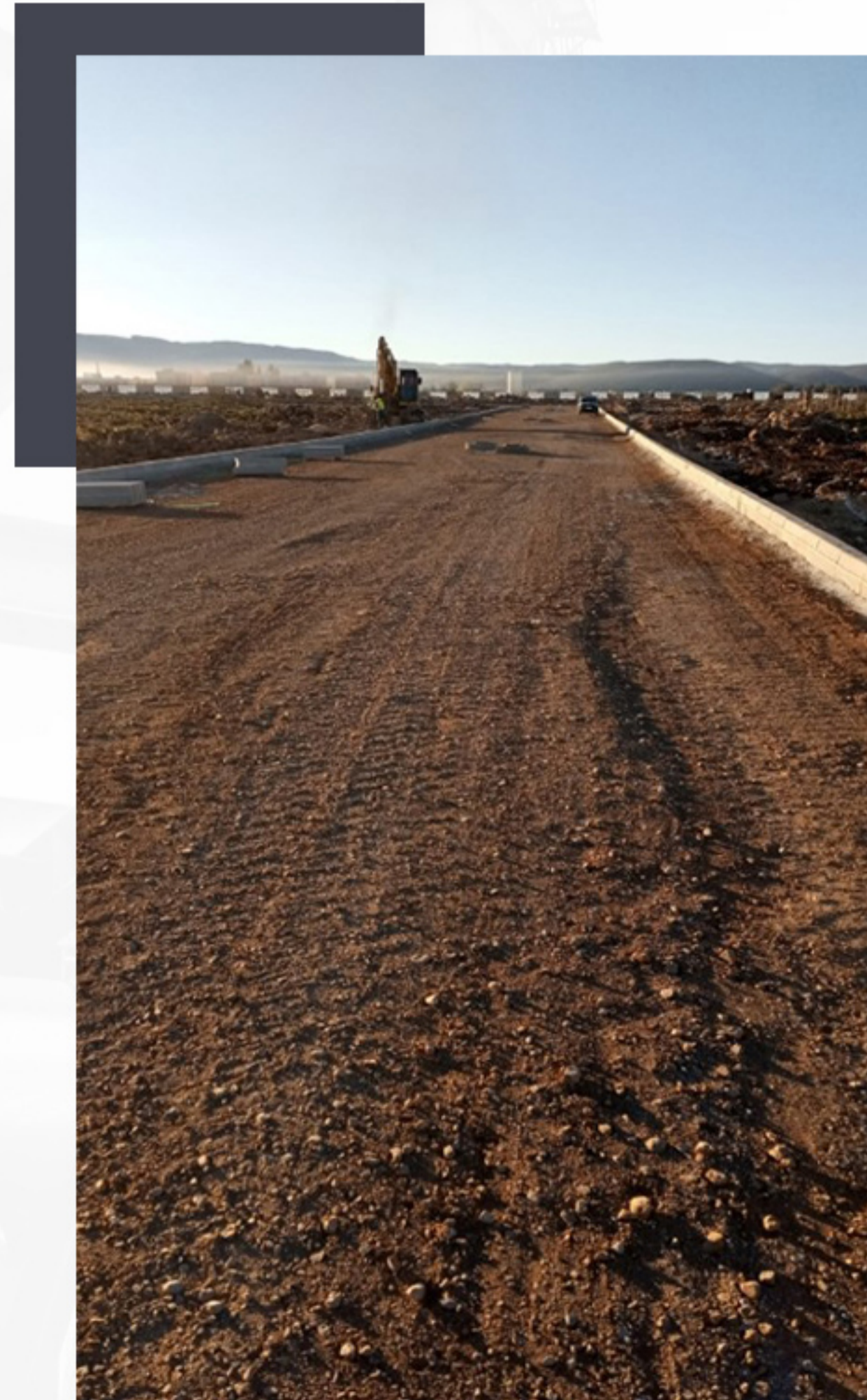
Le dossier de candidature, indiqué ci-dessus, doit être impérativement déposé au niveau de la plateforme : [www.cri-invest.ma](http://www.cri-invest.ma), dans le cadre de la procédure « Attribution de lots dans les zones dédiées à l'activité économique », et ce au plus tard le **25/04/2022** pour le District Cuir et le **30/04/2022** pour la zone généraliste.

# PRÉSENTATION DU PIAC



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
المرکز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

## ➤ Photos de chantier (1/2)





# PRÉSENTATION DU PIAC



## ➤ Photos de chantier (2/2)



www.fesmeknesinvest.ma



# MERCI

POUR VOTRE ATTENTION



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
المرکز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès



al omrane  
Fès-Meknès



05 35 65 20 57



info@fesmeknesinvest.ma



05 35 64 22 55



contact@alomrane.ma